

BATTRANS INFO MUNICIPALE

N°8

Décembre 1999



Les Vœux du Maire, et de la Municipalité...

Une fin d'année est en général le moment de faire des bilans. En ce qui nous concerne, ce bulletin en est l'occasion.

C'est aussi le moment d'émettre des vœux pour l'année suivante...

La nouvelle année qui s'approche, la dernière du siècle et du millénaire, nous marque davantage.

Avec l'équipe municipale, je souhaite recueillir vos témoignages, vos souvenirs, tels que vous aurez envie de les exprimer : Un dossier sera ouvert en Mairie, et tout au long de l'année 2000 vous êtes invités à y déposer soit un texte, une photo, un petit objet témoin de ce passage.

Faisons ensemble le vœu que cette nouvelle année apporte à chacun le même plaisir de vivre dans notre village.

Ils habitent à Battrans

Depuis le 1er Août, Edwige Prêtre et Damien Deshayes sont arrivés au village. Avec leurs deux filles Amandine et Aurélie, ils occupent un logement communal.

Depuis cet été Christophe Hinger habite la maison qu'il a construite.

Isabelle et Didier Monnin avec leurs filles Justine et Camille ont eux aussi emménagé début novembre dans la maison qu'ils ont restaurée rue de l'église.

Maryline Merle, Fransisco Alves et leur fils Kris se sont installés récemment rue des Perrières.

BIENVENUE ATOUS

Les travaux

TRAVAUX DU CHEMIN DE CHAMARS !!!

Rigoles pour récupérer les eaux pluviales au niveau des dernières maisons, et arasement des bas cotés pour l'élargissement de la route. Cet aménagement prévu depuis le printemps et annoncé dans le bulletin de cet été n'est toujours pas réalisé. Le maître d'ouvrage de ces travaux « le Syndicat de voirie » les a bien programmés dans son planning, mais il se heurte au manque de disponibilité des entreprises susceptibles de les réaliser.

En effet celles-ci sont surchargées de travail « bénéfice d'une certaine reprise économique », et ne peuvent pas inscrire dans leurs prévisions une action immédiate sur Battrans. Les interventions conjuguées de la mairie et du Syndicat de voirie sont continues pour relancer les entreprises possibles afin d'obtenir de celles-ci l'assurance de la réalisation de ces travaux.

Nous espérons une conclusion positive dans notre prochain bulletin.

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les travaux de la mairie ont commencé avec un petit peu de retard début septembre. La démolition du mur séparant l'unique pièce de l'appartement permettra de doubler la superficie de la salle du conseil, et l'ouverture d'une porte coté cave offrira un bureau fonctionnel pour le secrétariat ainsi que des sanitaires et un local d'archives. Dans un souci d'harmonie du bâtiment les nouvelles portes et fenêtres ont été percées et un nouvel escalier assure un accès indépendant à la mairie.

La réouverture de la mairie est prévue en tout début d'année. Malgré ces petits bouleversements, l'accueil se fait dans la salle de l'ancienne école où s'entassent les papiers et les archives, mais où règne une ambiance chaleureuse soulignée par la présence de Christine notre secrétaire et le feu de bois entretenu régulièrement par Xavier notre employé communal.

Noël à Battrans

C'est dans la joie et la bonne humeur que petits et grands ont accueilli une fois de plus le Père Noël le samedi 18 décembre. Exceptionnellement, c'est à l'église que cette fête « profane » a eu lieu en raison de l'occupation de la salle par le secrétariat de mairie.... Merci à la paroisse pour sa compréhension.



De nombreux cadeaux ont fait le bonheur des enfants domiciliés à Battrans, et la convivialité habituelle a comblé les plus grands. Les enfants de maternelle ont reçu jouets et peluches, et les primaires des places de cinéma.

Cette année, une surprise attendait aussi les plus grands. La commune, saisissant l'opportunité de subventions intéressantes, a décidé d'offrir à ses habitants l'éclairage de son église. L'ancien système, hors normes, installé occasionnellement par les bénévoles du BAL, devait tôt ou tard être remis au goût du jour. Cette nouvelle installation fixe comprend un système d'horlogerie qui permettra de moduler les plages de fonctionnement.

Le coût de l'installation d'un montant de 48.000F a été subventionné à 50% répartis comme suit : 5% de l'état, 15% du département, 30% de l'Europe.

Le Rallye



Dimanche 24 Octobre, la 20ème édition du rallye de la Haute Saône qui compte pour la coupe de France des rallyes a retrouvé Battrans pour la 3ème fois. Plus d'une centaine de voitures a emprunté la route départementale 178 qui traverse Battrans pour rejoindre Echevanne à 4 reprises.

Beaucoup de curieux et d'adeptes du sport automobile se sont dispersés le long du parcours en bravant les intempéries.

Le stand commun des chasseurs et du BAL a permis aux spectateurs de se réchauffer à grandes rasades de vin chaud et de café entre deux spéciales.

Compte rendu technique

A - L'eau potable à BATTRANS

(documents fournis par la SDEI 1998)

Le groupe SDEI dont le centre d'exploitation de Gray se trouve 11 rue de la Plage, assure l'alimentation en eau potable des habitants de Battrans. Au vu des constructions de maisons individuelles sur la commune, la capacité de consommation reste limitée. Pour pallier à ce problème et maintenir la possibilité de construire sur la commune, celle-ci devra envisager le renforcement de l'alimentation.

La commune de BATTRANS c'est :

n78 clients

n12030 m³ d'eau facturés

n4 km de réseau d'eau potable

Les clients

Le nombre des abonnés dans la commune est en augmentation régulière mais faible depuis 1995 : augmentation 3 %. Actuellement le nombre de clients est de 78. Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la SDEI - rue de la plage à Gray. Un service d'astreinte permet de répondre à toutes les urgences 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7.

Chaque client reçoit une facture établie sur des tarifs connus au 1/01/99. Actuellement le prix du m³ d'eau hors abonnement est de 7,29 F TTC m³.



L'eau

L'eau distribuée à BATTRANS est d'origine souterraine et provient des puits de la goutte d'or situés en bordure de Saône. La commune a acheté et vendu aux habitants en 1998, 12030 m³ d'eau soit une consommation moyenne par habitant de 155m³. L'eau consommée est " propre à la consommation " : c'est à dire qu'elle répond à des paramètres fixés par le code de la santé publique (art.4.19).

Les prélèvements réglementaires sont faits par la DDASS, et les résultats sont publiés.

Remarque :

L'eau de la région de Gray contient du fer et du manganèse. Le manganèse se dépose par temps chaud dans les canalisations sous forme de pellicules noires. L'eau apparaît alors aux robinets sale et peu engageante à utiliser tout en restant propre à la consommation. Dans les années à venir, il est prévu la construction à Gray d'une usine de traitement chargée de débarrasser l'eau du fer et du manganèse. La construction et l'entretien d'une telle station auront bien entendu une répercussion sur le prix du m³ d'eau.

Le réseau

La commune de BATTRANS dispose d'un réseau de 4 km en PVC et d'une bache de reprise construite en 1974 de capacité 36 m³.

Le nombre de branchements pour l'année 1998 est de 76, 2 compteurs ont été renouvelés. La rentabilité du réseau est très bonne avec un rendement global de 96,86 %. La perte d'eau par jour au km est très faible : 0,27 m³.

La commune dispose donc actuellement d'un réseau en très bon état de fonctionnement.

B - Prévoir l'avenir !

La commune de Battrans avait confié à la SDEI l'affermage de son service d'alimentation en eau potable par le contrat du 1^{er} janvier 1988. Celui-ci d'une durée de 12 ans arrivé à échéance le 31 décembre 1999. La loi 93.122 du 29 janvier 1993 dite " loi Sapin " interdit le renouvellement du contrat par tacite reconduction. Par délibération du 25 juin 1999, le conseil municipal a désigné une commission pour étudier le renouvellement du contrat :

Membres titulaires : Mme M. Cretin, M. J. Robert, M. N. Junier

Membres suppléants : M. J. Cornu, M. A. Gay, M. L. Trepay

A la suite des parutions dans la presse trois candidats ont proposé leur service :

SA ALTEAU à Boulogne Billancourt

SDEI à Chenôve

SAUR à Ludres

A l'ouverture des offres le 25 octobre 1999 une seule proposition a été présentée par la SDEI, les autres candidats s'étant excusés.

La SDEI propose un contrat en rapport avec les prix du marché et intègre en outre des garanties de renouvellement des branchements et des compteurs.

Un renouvellement de tous les compteurs pendant les 12 ans de la durée du fermage.

Les traitements actuels pour fournir aux clients une eau de bonne qualité sont de plus en plus coûteux. Dans les années à venir, il faudra s'attendre à une augmentation progressive et sensible du prix du m³ d'eau...